

La fin du deuxième trimestre 2021 marque une pause dans les restrictions sanitaires strictes. L'activité économique, mesurée par le volume d'heures rémunérées, se redresse et se rapproche du niveau d'avant la crise. En deux ans, l'emploi salarié a fortement augmenté dans la région et les effets liés à la pandémie s'estompent dans la plupart des secteurs. Seule l'industrie peine à retrouver sa situation d'avant-crise, alors que la construction et le tertiaire ont été générateurs d'emplois. Grâce à la levée progressive des mesures sanitaires, le secteur de l'hébergement et de la restauration reprend de la vigueur. Le taux de chômage a légèrement diminué en deux ans mais les demandeurs d'emploi sont encore un peu plus nombreux qu'avant la crise. Contrairement au niveau national, l'entrepreneuriat est dynamique, porté en particulier par les créations d'entreprises classiques (i.e. hors microentrepreneurs). Enfin, la construction neuve régionale augmente plus lentement que dans l'ensemble de la France.

Le deuxième trimestre 2021 a été marqué par un troisième confinement national entre le 3 avril et le 3 mai. Plus court et un peu moins strict que les deux précédents, celui-ci a eu des répercussions plus limitées sur l'économie. Un couvre-feu est ensuite en vigueur initialement à 19h00, puis assoupli une première fois le 19 mai en passant à 21h00 pour accompagner la réouverture partielle des terrasses des restaurants et des bars. Le 9 juin, le couvre-feu est décalé à 23h00 puis est totalement levé le 20 juin.

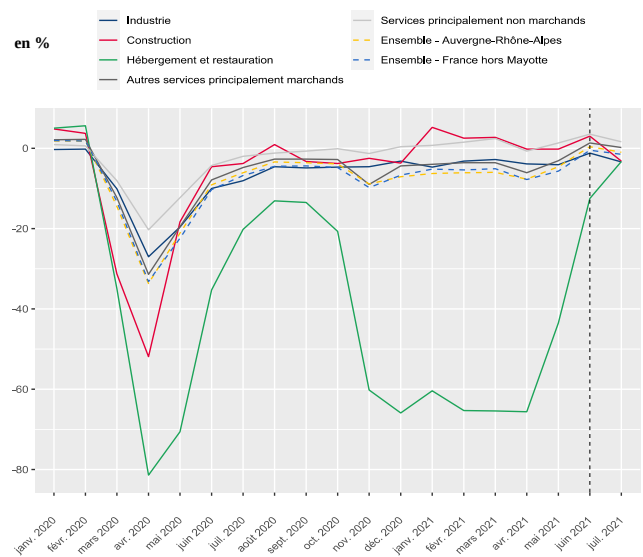
L'activité et la consommation se redressent

En Auvergne-Rhône-Alpes, le volume d'heures rémunérées par les entreprises s'est progressivement rapproché d'un niveau normal au cours du trimestre. Par rapport aux mêmes mois de 2019, il était de - 7,7 % en avril, - 4,6 % en mai et + 0,4 % en juin. Au niveau sectoriel, la situation s'améliore globalement ► **figure 1** : l'industrie reste très légèrement en deçà du niveau de 2019 (entre - 4 % et - 1 %) et la construction garde un bon rythme (jusqu'à + 3 % en juin). Dans le tertiaire, la partie marchande a rattrapé son retard au long du trimestre (de - 12 % en avril à un niveau habituel en juin). Le tertiaire non marchand maintient un niveau proche de l'avant-crise. Au mois de juillet, selon des données provisoires, l'activité tous secteurs confondus serait en léger recul par rapport à 2019 (- 1 %). Seul le tertiaire non marchand garderait un niveau supérieur à celui de deux ans auparavant.

Logiquement au ralenti lors des quatre semaines sous confinement, la consommation régionale des ménages, estimée par les paiements par cartes bancaires (hors internet), a bondi avec la réouverture des commerces le 19 mai. Par rapport aux mêmes semaines de 2019, le volume des transactions par cartes bancaires est quasi systématiquement

supérieur à partir de fin mai, puis durant toute la saison estivale ► **figure 2**.

► 1. Écart des heures rémunérées par secteur par rapport au même mois de l'année 2019

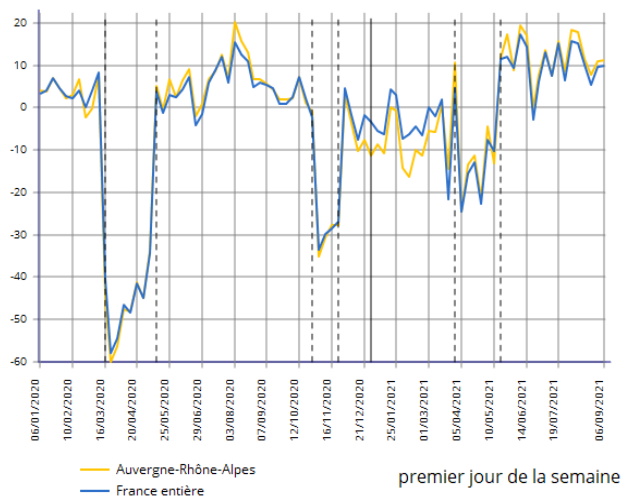


Note : - ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
- la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les mois de l'année 2020 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-12) et les mois de 2021 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-24)).

Source : DSN, traitements Insee

Avertissement : les données agrégées utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires hors transactions sur Internet. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données des notes de conjoncture nationales de l'Insee.

► 2. Évolution des montants des transactions par cartes bancaires par rapport à la même semaine de 2019 (en %)



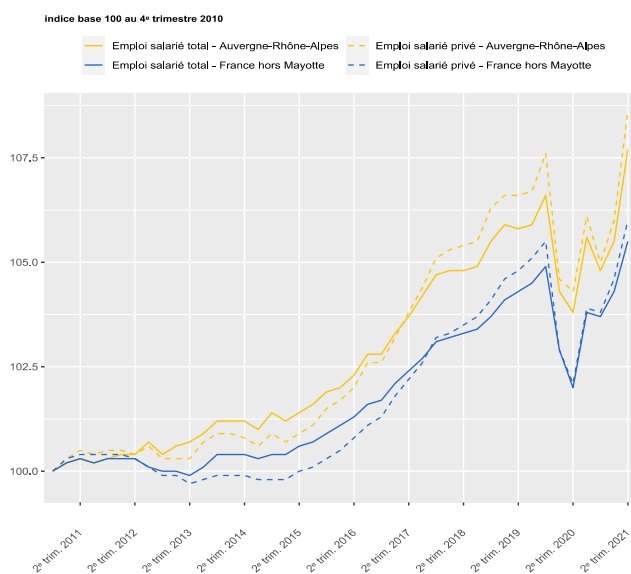
Note : la comparaison se fait avec la même semaine de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les semaines de l'année 2020 sont comparées aux mêmes semaines de 2019 et les semaines de 2021 sont comparées aux mêmes semaines de 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical plein.

Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

Retour à la normale de l'emploi salarié à l'été 2021

L'emploi salarié total en Auvergne-Rhône-Alpes progresse de 1,3 % entre le deuxième trimestre 2019 (situation avant-crise) et le deuxième trimestre 2021 ► **figure 3**. Le secteur privé augmente de 1,4 % dans la région en deux ans alors que la croissance est limitée à 0,9 % au niveau national. L'emploi public est dynamique également (+ 1,0 %), moins cependant qu'en France (+ 1,2 %). Un retour à la normale à la mi-année semble donc se profiler ; mais il est cependant encore difficile d'évaluer si le terrain perdu le restera à la fin de la crise sanitaire ou de confirmer dans le temps un éventuel rebond de l'emploi.

► 3. Évolution de l'emploi salarié



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affichés sont provisoires. La crise sanitaire fait apparaître une rupture de saisonnalité à partir du 1^{er} trimestre 2020. Les évolutions trimestrielles à partir de ce point sont à interpréter avec précaution.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoress-Urssaf, Dares, Insee

Le nombre de salariés a fortement augmenté en Savoie (+ 3,3 %), dans le Rhône (+ 2,2 %) et dans la Drôme (+ 2,1 %) entre les deuxièmes trimestres de 2019 et 2021. Au contraire, l'écart n'est pas entièrement comblé dans l'Ain et dans l'Allier, où le niveau de mi-2021 est légèrement en deçà de celui du deuxième trimestre 2019.

Note d'analyse : au 2^e trimestre 2021, les estimations d'emploi, corrigées des variations saisonnières (CVS), rebondissent considérablement par rapport au trimestre précédent, notamment dans les secteurs touristiques. Toutefois, ces estimations doivent être interprétées avec précaution. En effet, les coefficients saisonniers sont calculés à partir des séries trimestrielles d'emplois bruts passées. Or, les évolutions saisonnières de ces séries, régulières jusqu'à la crise, ont été rompues temporairement par le contexte économique et sanitaire. De fait, les estimations corrigées des variations saisonnières affectent fortement les tendances de baisse et de hausse de l'emploi d'un trimestre à l'autre. Les comparaisons des données brutes entre les deuxièmes trimestres de 2019 et 2021 seront privilégiées dans les commentaires de cette note. Ces évolutions sont cohérentes entre les séries brutes et les séries CVS. Aucune analyse trimestrielle n'est pratiquée dans un souci de pertinence.

L'emploi intérimaire reste convalescent

Le recours à l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes est très irrégulier depuis le début de la pandémie. Ce trimestre, le niveau d'il y a deux ans a été retrouvé dans la région (+ 0,2 %), alors qu'au niveau national, un creux de 2,8 % reste encore à combler.

L'Allier, la Drôme ainsi que la Haute-Loire ont largement dépassé le nombre d'intérimaires présents deux ans auparavant, avec des croissances supérieures à 5,8 %. À l'inverse, l'Ain, l'Ardèche, le Cantal ainsi que la Haute-Savoie sont encore loin du niveau d'avant-crise (baisse d'au moins 4,4 %).

Avertissement : les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

De plus, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

L'industrie n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant-crise

Malgré la reprise amorcée il y a un an, l'emploi industriel peine à retrouver son volume d'emploi d'avant-crise. En deux ans, le nombre de salariés de ce secteur recule de 0,4 % dans la région. Ce repli est toutefois moins marqué qu'en France (- 1,1 %). Alors que l'Ardèche, le Cantal et la Savoie ont dépassé leurs volumes d'emploi précédant la pandémie d'au moins 2 %, la Haute-Savoie, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Rhône enregistrent un repli compris entre 1,0 % et 2,8 %. La situation est hétérogène selon les secteurs. Alors que l'agroalimentaire (+ 4,7 %) et l'énergie (+ 2,4 %) ont repris des couleurs, les autres secteurs restent dans des situations plus difficiles, notamment dans la fabrication de matériel de transport (- 3,3 %).

La construction reste le secteur ayant le moins subi les conséquences de la crise sanitaire, l'activité n'ayant été interrompue que lors du premier confinement. De ce fait, depuis mi-2019, le salariat du bâtiment a fortement augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes, de 5,8 %, rythme à peine moins soutenu qu'en France (+ 6,3 %). À l'exception de l'Ain, dont l'emploi dans la construction (hors intérim) est quasi stable (+ 0,3 %), le volume d'emploi a progressé dans les autres départements de la région entre 2,4 % et 8,9 % dans l'Ardèche. L'emploi dans le secteur tertiaire marchand hors intérim dans la région atteint une valeur record en 2021, pour un deuxième trimestre. En deux ans, il a crû de 1,6 %, rythme bien plus dynamique qu'en France (+ 0,9 %). Cette hausse est en grande partie portée par l'Ardèche, la Drôme, le Rhône et la Savoie qui connaissent des croissances supérieures à 2,8 %. En revanche, la Haute-Savoie, la Haute-Loire ainsi que l'Allier sont en légère baisse.

En glissement bisannuel, le nombre de salariés augmente de manière importante dans les secteurs du commerce (+ 1,6 %), de l'information et la communication (+ 7,2 %), des activités scientifiques, techniques ou de soutien (+ 3,2 %) ainsi que dans l'hébergement-restauration

(+ 3,0 %). Ce dernier secteur est notamment stimulé par la réouverture des restaurants et le début de la saison estivale. Les activités immobilières sont à l’opposé en fort repli (- 3,9 %) sur deux ans, tout comme les autres activités de services (- 1,5 %) et dans une moindre mesure les activités financières et d’assurance. Les entreprises du transport et de l’entreposage retrouvent presque leur volume de salariés d’avant-crise.

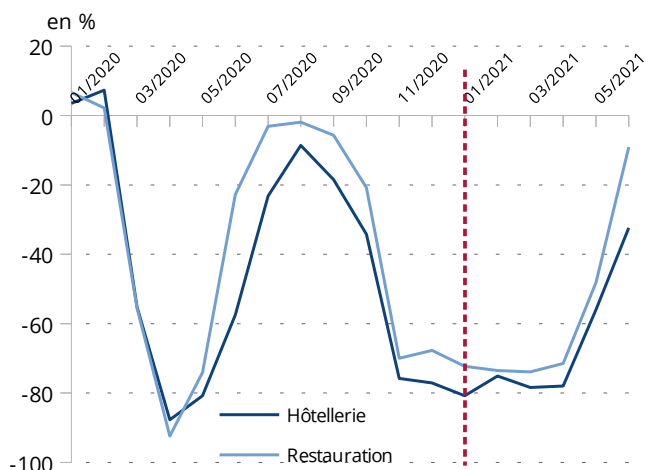
Mi-2021, l’emploi dans le secteur tertiaire non marchand a gagné 0,9 % en deux ans, dépassant ainsi sa valeur d’avant-crise. Ce rythme est plus modéré qu’en France, où la croissance s’élève à 1,3 % sur la même période. La Savoie a particulièrement bien rebondi (+ 3,1 %) de même que le Rhône (+ 1,9 %). Le Cantal, l’Allier, l’Ardèche et la Drôme, en repli compris entre 0,4 % et 1,7 %, freinent la reprise régionale du secteur.

L’activité dans l’hébergement-restauration remonte avec la levée des mesures sanitaires

Dans les secteurs touristiques, l’hébergement et la restauration repartent tous deux à la hausse à partir du mois de mai, en lien avec la levée du troisième confinement et des restrictions de déplacements et du couvre-feu. Réduite à - 69 % dans l’hébergement et - 64 % dans la restauration en avril, l’activité mesurée par le volume d’heures rémunérées remonte franchement au cours du trimestre pour atteindre respectivement - 20 % et - 10 % en juin. Fin juillet, selon des données provisoires, la restauration devrait atteindre son niveau d’activité de juillet 2019, voire le dépasser franchement en Savoie, en Haute-Loire ainsi qu’en Ardèche. En revanche, dans le Rhône, le Puy-de-Dôme ainsi que dans l’Isère, la situation ne reviendrait pas à la normale.

Les indicateurs de chiffres d’affaires dans l’hébergement et la restauration confirment la reprise. En effet, ils se redressent nettement à partir de mai, même s’ils accusent encore des niveaux bien inférieurs à juin 2019 ▶ figure 4. Le chiffre d’affaires dans l’hébergement est encore 32 % en deçà du montant constaté deux ans auparavant et celui de la restauration est en retrait de 9 %.

▶ 4. Évolution du chiffre d’affaires par rapport à la même période en 2019



Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les mois de l’année 2020 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-12) et les mois de 2021 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-24)). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé.

Source : DGFiP

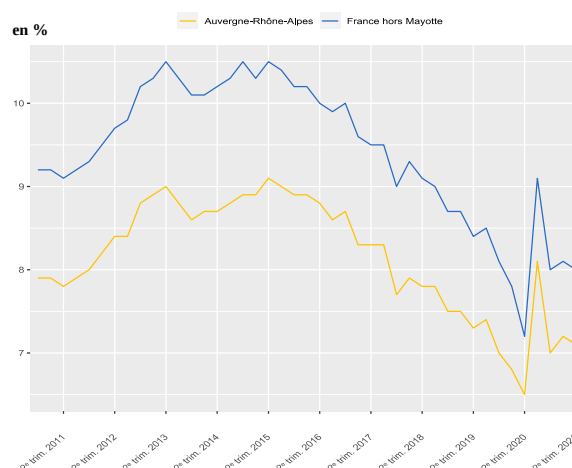
Légère décrue du chômage

À la fin du deuxième trimestre 2021, le taux de chômage atteint 7,1 % en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 0,9 point de moins qu’en France ▶ figure 5. La région parvient à retrouver un taux de chômage inférieur à celui de mi-2019, de 0,2 point. Hormis l’Île-de-France où il progresse, Auvergne-Rhône-Alpes est la région métropolitaine où le chômage se réduit le plus lentement sur les deux dernières années.

Par département, la Haute-Savoie reste bien au-dessus du niveau de mi-2019 (+ 0,5 point) alors que la Savoie retrouve un niveau

équivalent. Les autres départements reculent, allant jusqu’à - 0,6 point pour l’Allier et le Cantal.

▶ 5. Taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

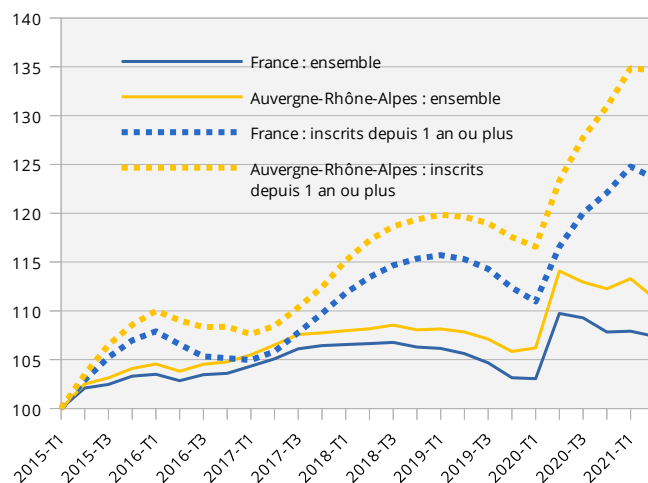
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Le nombre de demandeurs d’emploi baisse, mais demeure au-dessus de l’avant-crise

Au deuxième trimestre 2021, Auvergne-Rhône-Alpes compte 397 700 demandeurs d’emploi de catégorie A (sans emploi), en repli de 3,5 % par rapport au début de l’année ▶ figure 6. En France, la décrue est moins rapide (- 1,3 %). Tous les départements sont orientés à la baisse, en particulier les deux Savoie, qui avaient subi une forte hausse au trimestre précédent. Par rapport à la mi-2019, le volume de demandeurs d’emploi demeure toujours plus élevé (+ 19 500, soit + 5,2 %).

Le volume des demandeurs d’emploi des catégories A, B et C (sans emploi et en activité réduite) se contracte également (- 1,8 %), de façon moins marquée que pour la seule catégorie A. Au sein de ces trois catégories, le nombre de demandeurs d’emploi inscrits depuis un an ou plus est stable. Il s’élève à 326 500, soit 50 % des demandeurs d’emploi des catégories A, B et C. Toutefois, fin 2019, ces derniers représentaient cinq points de moins. La crise sanitaire semble entraîner un ancrage plus long dans les processus de recherche d’emploi. Comparé à fin 2019, le nombre de demandeurs d’emploi A, B et C augmente de 3,2 %, hausse qui touche plus particulièrement les hommes (+ 4,4 % contre + 2,1 % pour les femmes).

▶ 6. Évolution du nombre de demandeurs d’emplois en fin de mois



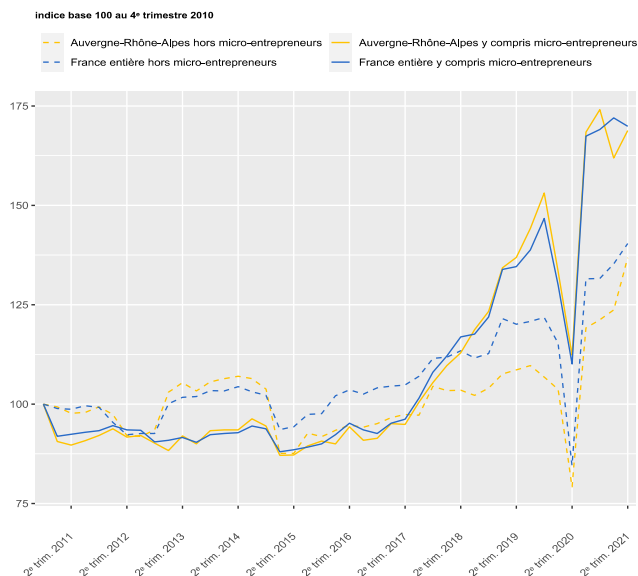
Note : données CVS-CJO. Catégories A, B et C. Base 100 au 1^{er} trimestre 2015.

Source : Pôle emploi, Dares, STMT

Reprise de l'entrepreneuriat régional, porté par les entreprises classiques

Lors du deuxième trimestre 2021, 29 900 entreprises ont été créées dans la région, un niveau à peine en deçà du record atteint fin 2020. Par rapport au premier trimestre, les créations d'entreprises progressent de 4,3 %, alors qu'elles régressent de 1,3 % en France ► **figure 7**. Le secteur des services représente une part majoritaire, et croissante, des créations (57 %). Il est suivi par le commerce (28 %). La construction et l'industrie représentent chacun moins de 10 %. Sur les douze derniers mois, 119 200 créations d'entreprises ont eu lieu dans la région, en hausse de 24 % par rapport au cumul annuel précédent, qui comprend notamment le creux lié au premier confinement.

► 7. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

► Contexte national – En France, l'activité a rebondi au deuxième trimestre 2021, à la faveur de la levée des restrictions sanitaires

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB français a progressé au deuxième trimestre 2021 (+1,1 %), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de 6 ¼ % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

► Pour en savoir plus

- « L'emploi progresse, l'économie reste perturbée », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 28, juillet 2021
- « Fin 2020, l'emploi régional recule plus fortement qu'en France », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 26, mars 2021
- « Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions », *Note de conjoncture*, Insee, octobre 2021
- « Retour en surface », *Note de conjoncture*, Insee, juillet 2021
- Point de conjoncture du 07 septembre 2021: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422067>

Les créations d'entreprises classiques (i.e. hors microentrepreneurs) progressent nettement ce trimestre (+ 10,6 %), portées notamment par de fortes hausses dans les services et l'industrie, et permettent d'atteindre pour la première fois un niveau supérieur à 10 000 créations. Après avoir fortement contribué à la hausse du nombre de créations d'entreprises, le microentrepreneuriat progresse bien plus timidement ce trimestre (+ 1,0 %). Les créations dans le commerce et la construction s'y réduisent fortement, mais la forte croissance dans les services permet de garder une évolution d'ensemble positive. Bien que toujours majoritaire, la part des créations sous le statut de microentrepreneur tend à se réduire au profit des entreprises classiques sur les six derniers mois. Fin juin 2021, les défaillances d'entreprises restent à un niveau bas. Elles semblent se stabiliser autour de 3 150 jugements rendus sur les douze derniers mois, malgré une légère remontée en avril et en mai 2021, non confirmée en juin.

La construction neuve remonte la pente moins rapidement qu'en France

Entre juillet 2020 et juin 2021, 52 200 chantiers de logements ont débuté, soit + 5,8 % par rapport au cumul annuel de l'année précédente. La région reste toutefois 3 points en dessous de l'évolution constatée en France, portée par plusieurs régions qui affichent une hausse supérieure à 10 %. Dans la région, seuls le Puy-de-Dôme et le Cantal sont dans le rouge. La Haute-Savoie et la Drôme restent stables. Tous les autres départements sont orientés à la hausse, en particulier la Loire, la Haute-Loire, l'Ain et l'Ardèche avec des croissances supérieures à 15 %.

A contrario, 59 100 logements ont été autorisés à la construction, en recul de 2,7 % par rapport au cumul annuel de l'année précédente, alors que le volume progresse de 5,3 % en France. Les logements collectifs et en résidence représentent 56 % du total régional, mais leur volume d'autorisations a chuté sur les douze derniers mois (- 13 %). Le nombre de logements individuels autorisés, à l'inverse, progresse nettement (+ 14 %). Au niveau départemental, les chutes constatées en Haute-Savoie (- 19,1 %) et dans le Rhône (- 9,7 %) expliquent la baisse régionale constatée ce trimestre. Les autres départements sont quasi stables, ou bien enregistrent des hausses qui ne sont pas assez consistantes pour entraîner la région. ●

Frédéric Lahi, Annelise Robert (Insee)

► Contexte international – Au printemps 2021, l'activité économique s'est redressée dans les pays occidentaux

Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a progressé dans les principales économies occidentales. Cette croissance a principalement été portée par la consommation des ménages, stimulée par l'allègement des restrictions sanitaires, ainsi que par les soutiens budgétaires, notamment aux États-Unis. La reprise se poursuivrait au second semestre, malgré des tensions inflationnistes et des perturbations dans certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. En Chine, l'activité a nettement progressé au premier semestre 2021, mais s'essoufferait d'ici la fin de l'année.

